

Association Arc-en-Sud / 2021-2022

Séances de soutien scolaire

Conditions d'inscription et de déroulement

Les séances de soutien scolaire ont pour but d'apporter à l'élève une aide personnalisée en fonction de ses besoins.

Les séances se déroulent à « *l'Espace Arc-en-Sud* » situé au 25 boulevard Montricher 13001 Marseille durant les créneaux du calendrier défini chaque année par les responsables du soutien scolaire.

Il existe trois options d'intervention possibles et cumulables :

- aide aux devoirs
- préparation aux contrôles, examens ou concours
- réappropriation d'une ou plusieurs notions spécifiques

L'aide aux devoirs est destinée à soutenir l'élève dans l'acquisition de compétences en fonction des leçons et des exercices proposés par les professeurs.

La préparation aux contrôles, examens ou concours s'appuie sur un travail spécifique d'anticipation (planification des révisions, phase de récitation des leçons, approfondissement de certains cours...) afin de maîtriser parfaitement les notions abordées lors de ces contrôles, examens ou concours et d'en optimiser le résultat.

Les séances destinées à la réappropriation d'une ou plusieurs notions spécifiques sont proposées en complément des cours suivis en classe. Nous présentons la notion sous un nouvel éclairage permettant ainsi à l'élève son appropriation ou sa réappropriation.

Pour s'inscrire, il suffit d'être adhérent de l'association Arc-en-Sud et de renvoyer la fiche d'inscription remplie, signée et accompagnée du règlement financier (possibilité de paiement échelonné). L'inscription s'effectue, soit à l'année, soit pour une série de séances hebdomadaires consécutives, hors vacances scolaires.

Inscription annuelle :

Le montant à l'année s'élève à 600 € et comprend 1h30 de séance par semaine (en dehors des vacances scolaires) ainsi que le libre accès aux salles de travail et à notre bibliothèque pendant les heures d'ouverture de *l'Espace Arc-en-Sud*, y compris pendant les vacances scolaires. Chaque séance de soutien scolaire peut accueillir entre 1 et 4 élèves au maximum par intervenant. Les séances débuteront le 06 octobre 2021 et se termineront le 29 juin 2022.

Inscription par période :

Le montant de l'inscription dépendra du nombre de séances consécutives programmées entre l'intervenant et l'élève. Chaque séance dure 1h30 et coûte 21 €. Elle peut accueillir entre 1 et 4 élèves au maximum par intervenant.

Option possible : « libre accès à *l'Espace Arc-en-Sud* » (30 € supplémentaires pour chaque période d'inscription + **les vacances scolaires qui suivent**).

Le renouvellement de l'inscription et de l'option « libre accès à *l'Espace Arc-en-Sud* », dans la même année scolaire, pour une autre série de séances, s'effectue par simple demande et paiement préalable.

En cas d'absence d'un élève à une séance, cette dernière sera considérée comme effectuée et aucun remboursement ne pourra être octroyé.

Le montant de l'adhésion est de 10 € pour l'année (du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022).

L'association se réserve le droit d'interrompre à tout moment les séances d'un élève dans le cas du non respect des conditions d'inscription et de déroulement de l'activité. Dans ce cas, aucun remboursement ne sera effectué.